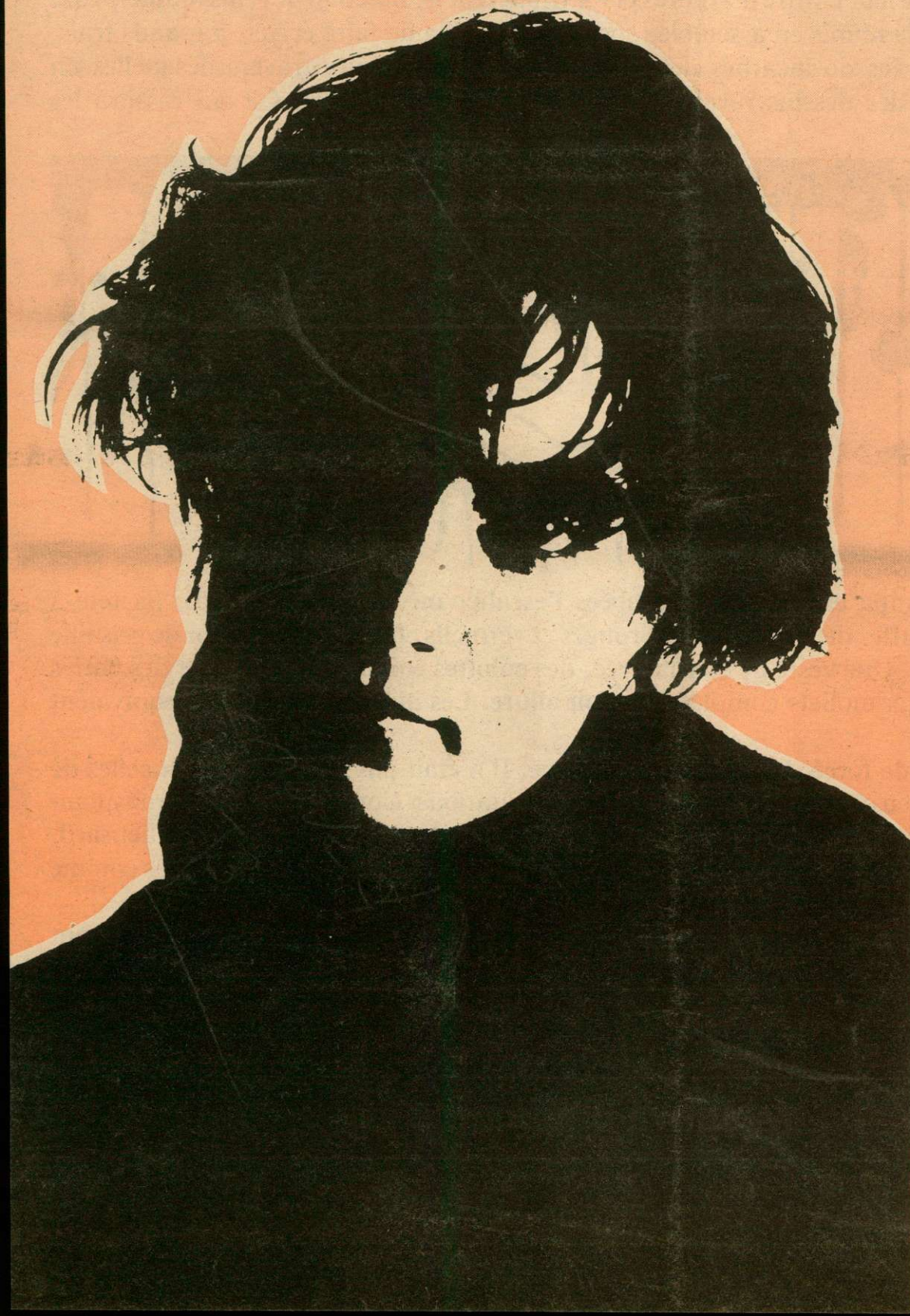


ALLEZ DONC LES CROIRE...

CONTE DE NOËL



D'abord, les gens reçurent des avis d'évacuation. La Ville délégua des fonctionnaires de l'Office d'urbanisme pour remettre des chèques de cent dollars à ceux qui signaient la formule de relogement, encaissables au jour du départ. Les récalcitrants furent expulsés après sommation. Quelques mois suffirent pour mener toute l'opération. Une nuée de déménageurs fit le reste. La Ville prit possession des logis désertés et le quartier disparut, rasé par les bulldozers, émietté sous la dentelure des chenilles d'acier, qui n'en épargnèrent que les façades.

Certains racontent qu'on n'aurait pas du. Que c'était une erreur. Mais qui aurait alors osé présumer de l'avenir devant la détermination affichée par les autorités?

Les architectes embauchés par la Ville commencèrent aussitôt leur travail de rénovation esthétique. Appliquant les principes non écrits de leur art, ils se servirent des façades comme d'un écran, d'un miroir renvoyant aux passants l'image de propreté et de sécurité que le Conseil de Ville avait inscrit à son programme électoral.

Sous des enseignes discrètes, les espaces refaçonnés logèrent bientôt des bureaux de médecins, d'avocats, de financiers, d'assureurs. La rue, qu'ils voulaient principale, bourdonna

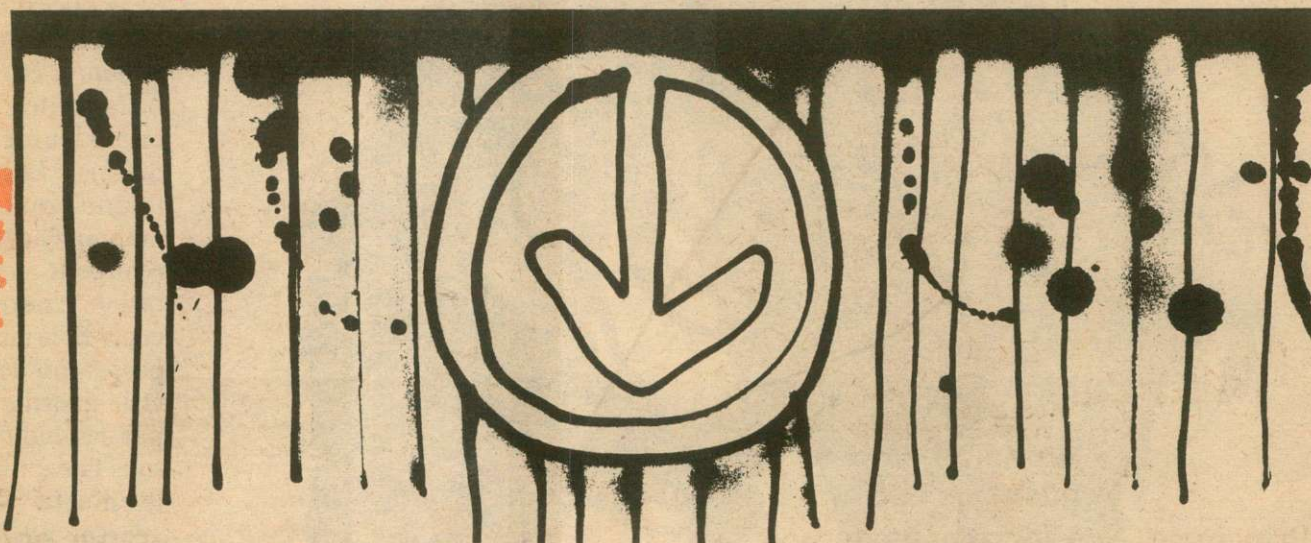


de cette activité nouvelle. Quelques commerçants y installèrent des cafés-restaurants, des galeries d'art, des boutiques de fine lingerie et de mobilier d'importation. La vie de ces façades cachait bien le vide derrière.

Puis le dossier traîna. À l'été, il devint évident que la Ville n'entreprendrait pas de travaux plus élaborés de construction sur le site de l'ancien quartier. Les esquisses, plans et devis architecturaux s'accumulèrent dans les tiroirs des décideurs municipaux.

Un soir, le téléjournal dévoila en primeur le rapport secret d'une firme d'ingénieurs ayant observé la progression de fissures dans la croûte des décombres empilés. Des odeurs fétides, fermentation inconnue d'une quelconque alchimie souterraine, se dégageaient de la profondeur de certaines crevasses.

La population périphérique fit connaître son mécontentement. Des commerçants se plaignirent de la baisse de leur chiffre d'affaires et l'attribuèrent à l'inaction des élus municipaux. Le Conseil de Ville dut se réunir en assemblée spéciale et décida de faire ériger, à grands frais, de hautes clôtures, percées de lucarnes de plastique transparent, aux travers desquelles on pouvait voir les clichés des dessins rêvés par les architectes du pouvoir. Ce qui rassura les mécontents.



Mathieu grimpa en longues enjambées l'escalier mécanique du métro. Sa tête à demie rasée, quelques touffes de cheveux teints rouges et vermillés choquaient le décor de grisaille des passages souterrains. Une veste de cuir lacérée, des culottes commandos kakis et des bottes militaires lacées jusqu'aux mollets complétaient son allure. Les quelques usagers s'esquivaient sur son passage.

Depuis l'exode forcé, Mathieu avait changé. Il n'était pas le seul. Ceux et celles de cette génération de l'ancien quartier vivaient d'étranges mutations. Comme des arbres transplantés, s'adaptant mal au nouveau climat, ils se sentaient rejetés de leur nouveau mode banlieusard. Ils ne comprenaient pas que le monde de leur enfance puisse avoir été ainsi rayé du temps comme de l'espace.

Dispersés sans égard aux liens naturels tissés dans l'ancien voisinage, subitement plongés dans l'univers des HLMS, comme tous les gens du quartier, ils ressentirent jusque dans leur chair, le tumulte des béliers anéantissant les logis dans lesquels la plupart étaient nés. Comme les familles nombreuses, comme les chambreurs solitaires partageant une même misère à l'abri des regards compatissants des nantis, ils vécurent, à des degrés divers, cette basculade dans le même inconnu avec la même peur.

Le ressentiment devint, chez eux, révolte. Ils refusèrent de se résigner à la dispersion. Lentement, multipliant les contacts téléphoniques, les mots d'ordre de regroupement, ils finirent par se donner un lieu commun de rendez-vous, la station de métro, celle aux abords des palissades, à la frontière du territoire condamné.

Ils s'installèrent dans les alentours. Devenus cerbères inconscients de l'ancienne culture, ils apparurent transformés sous des déguisements bigarrés, empruntant aux insectes et aux oiseaux leurs ornements magiques et leurs signes tribaux. Devant leur nombre, la police n'osa pas intervenir.

Un jour, ils écrivirent sur les murs: «Pourriture-Culture». La Ville dépêcha aussitôt une équipe sanitaire pour nettoyer l'insulte qui, s'adressait, c'était clair, aux amis architectes du maire. Le lendemain, les graffitistes avaient écrit, en lettres géantes: «ORDURES = FUTUR». Mais les employés de la Ville ne revinrent pas. Ce jour-là, les odeurs étaient devenues si oppressantes que la Ville avait mandé un nettoyage général de la ceinture frontalière de l'ancien quartier. Les ouvriers durent, à la manière d'autrefois dans les campagnes lorsque le purin et le fumier, sous l'effet des fortes chaleurs, envahissaient l'air ambiant, épandre de la chaux vive.

Certains de ces ouvriers, plus tard, racontèrent à qui voulait les entendre, qu'ils avaient vus, et ils le juraient, des ombres vivantes se déplaçant au fond des fosses putrides.



Pendant qu'elle attendait le reste de la bande, Rosalie, songeuse, observait la rue Principale. Son long manteau noir la drapant jusqu'au sol, un foulard orange enroulé autour de son cou, elle demeurait immobile. La neige fine, qui s'était mise à tomber, voletait en légers tourbillons sur le verglas du pavé. Des remous poudreux se soulevaient soudain en milliers de paillettes lumineuses dans le halo bleuâtre des lampadaires. En cette veille de Noël, la nature reprenait possession de la réalité pendant que les vivants plongeaient dans le rêve.

Rosalie, toutefois, ne rêvait pas. Ses pensées étaient ailleurs. Dans son regard clair, où pointait une énergie peu commune, on sentait comme une colère occuper toute la place de son monde intérieur. Elle n'avait rien en commun avec ces murs, ces façades, où s'étalait le faux-folklore des nouveaux maîtres. Elle n'avait rien en commun et le savait avec cette façon de vivre, sans âme, transportée là, une fois toute faite, fabriquée ailleurs, toute prête pour n'importe qui, n'importe quand. Il n'y avait pas de futur pour elle dans cet univers prostitué. Les bombes nucléaires qui pourraient tomber sur sa tête n'auraient pas fait pire. Sa vie, comme celles de tant d'autres, était demeurée là, derrière, parmi les décombres. S'il n'y avait plus de point de départ, parce qu'on l'avait effacé, pouvait-il désormais y avoir un point d'arrivée?

Mathieu surgit du métro. Court vers elle. «Où sont les autres?» lui demande-t-il, le souffle court.

«Ils seront bientôt là. Ne t'inquiète pas», lui répond Rosalie, certaine que personne ce soir ne sera absent.

À l'heure convenue, ils sont tous là, rassemblés, entendant les dernières instructions.



ORDURES = FUTUR

Max, Phil, Marie, Jérôme, Jennifer, Hélène, Pierrot, David, Anne, Michel, Johnny, au moins une centaine, Guy, Sylvie, Lise, Claudine, Steve, Greg, Patrice, Louise, Diane, au moins une autre centaine, au signal donné, quasi du même élan, partiront dans toutes les directions, animés d'un même pouvoir. Ces fantômes de la fête porteront, pour l'occasion, des masques à oxygène.

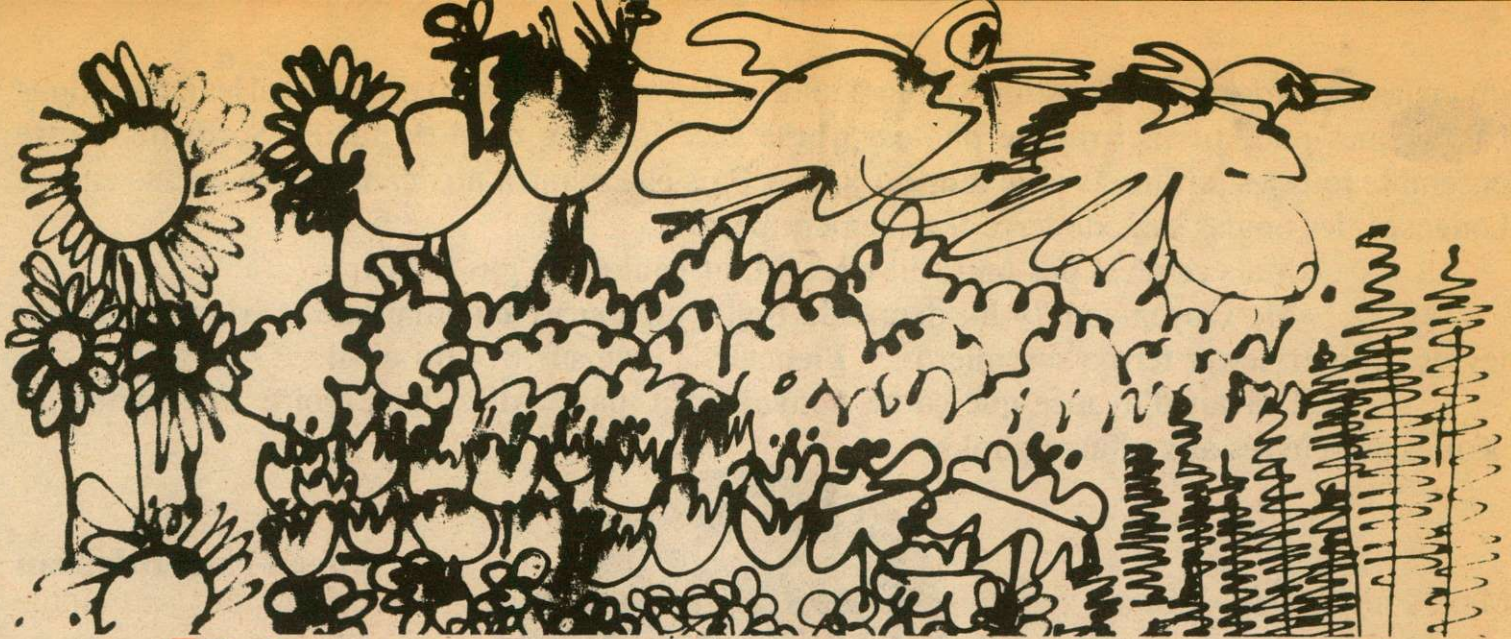
Au quatorzième étage de l'immeuble Jacques-Ferron, ainsi nommé par la Ville par intérêt de rassurer les habitants quant au respect de leurs origines et en vue d'atténuer la morosité de leur dépaysement, le Réveillon fut engouffré à la hâte. Dans la salle commune, où les familles sont réunies pour célébrer la Tradition, les parents ne cachent pas l'inquiétude qui les tourmente. Leurs fils et leurs filles sont absents, pour la première fois, du rite symbolique de ces retrouvailles.

Quand ils sont partis, plus tôt en soirée, ils n'ont laissé qu'un bref message: «Ayez confiance. Ne dormez pas. Soyez attentifs. N'est-ce pas la nuit de Noël? Ne croyez-vous pas encore qu'elle soit magique?»

Qu'est-ce que tout ce mystère pouvait signifier? Maintenant, tout le monde savait que c'était la bande au complet qui avait fui les célébrations. Chaque famille comptait son ou sa disparue. Que leur arrive-t-il? Que leur est-il arrivé? Ne devraient-ils pas être ici, au lieu de bâtir quelque part leur chimère de révolte? Les minutes qui passent sont longues. Aux sonorités familières du repas nocturne ont succédé les conversations feutrées, puis les silences. Et le bruit léger du pas des mères reconduisant les plus jeunes au lit, et leur retour. Quelques aînés somnoient sur leurs chaises. On regarde les montres. On regarde le téléphone, s'attendant à quelque catastrophe. On marche de long en large, évitant les regards questionneurs. Décidément, ce ne serait jamais comme avant dans cet immeuble de béton, où l'on se sent de passage, où l'on rêve tristement d'un chez-soi perdu, où l'on ne retrouve plus le sens de la fête!

Pendant que chacun ressasse à sa manière les nostalgies coutumières, le temps passe. Personne ne fait vraiment attention aux lueurs doucâtres d'un semblant d'aube qui filtre maintenant au travers des persiennes. Mais, et nul ne sait par quel étrange phénomène, pourquoi donc cette musique aux accents curieux, aux tonalités bizarres, qui l'accompagne? D'abord lointaine, la musique semblait s'approcher, s'amplifier, faire taire les dernières conversations. D'abord étonnés, tous comprirent alors. Reconnaisant des mélodies, tonitruées dans les ghettos blasters des jeunes, ils surent que c'était là le signe attendu.

Qui a ouvert le premier les rideaux? En moins de deux, les baies vitrées à leur tour étaient ouvertes. Les familles se massèrent au balcon. Et, malgré le froid de la nuit, que plus personne ne sentait, des lumières éparses, jaillissant des immeubles avoisinants, profilèrent des ombres reconnaissables. Ils étaient tous là. On aurait dit qu'à la manière des marins, ils avaient, en fuyant une tempête, ancré leurs navires dans une même baie et recréé, pour une nuit, l'ancien village, l'ancien quartier.



Devant leurs yeux, pointés au loin, comme au théâtre quand s'ouvre un décor d'un premier acte, la brume épaisse qui avait l'habitude de recouvrir leur territoire déserté se levait d'elle-même du sol pour former, à l'horizon, une coupole allumée par les dernières étoiles de la nuit déjà bleutée par l'aurore.

La musique s'éloigna, s'adoucit. Certains crurent entendre des gazouillis d'oiseaux. Ils les nommèrent. Oui, c'était les grives. Non, plutôt les premières corneilles, celles d'un printemps hâtif. Des geais, des passeraux, des carouges, des merles. Mais ce que les yeux virent dépassa alors tout ce qu'ils auraient pu rêver toute une vie. Les décombres maudits aux rayures sinistres se métamorphosèrent en un véritable paradis.

Une forêt de jeunes bouleaux aux feuilles tendres se dressait, magnifique, sur les monticules de décombres. Les bouleaux de Noël, ceux-là même que les grands-pères ramenaient dans les maisons avant qu'ils ne soient remplacés par les sapins et qu'on baignait quelques jours, juste le temps qu'il fallait pour que l'arbre bourgeoise et laisse voir, la nuit de Noël, ses petites feuilles fébriles et belles.

Un tapis multicolore de fleurs sauvages, de rosiers, de la flore des basses terres, arbustive et herbacée, les iris, les rhododendrons, les gueules-de-loup, même les pissenlits, jaillirent, comme rarement en un seul été.

Les peupliers, les ormes, les saules disputaient aux érables et aux épinettes rouges et noires les vallons et combes, les espaces délaissés.

Des exclamations de joie, des applaudissements fusèrent de partout, de tous les HLMS où maintenant on avait éveillé les enfants. «Ils ont réussi!» pouvait-on entendre. «Bravo...» criait-on sur les balcons de béton.

Au centre du parc féérique, il y avait un petit lac avec une chute à son extrémité. Son grondement léger avait remplacé doucement la musique. La Fête pouvait commencer.

Les images filmées par les équipes de la télévision firent le tour de la petite planète. On interrogea le maire de la Ville, qui balbutia quelques explications nébuleuses, parlant d'odeurs nauséabondes, de purin, de fumier. Les gens de la rue souriaient, mais ne commentaient pas, trop fiers de leur nouvelle merveille. Les seules explications vinrent d'un groupe de jeunes, accoudés nonchalamment aux palissades éventrées, à quelques pas du métro, qui déversait ses milliers de visiteurs et de touristes venus du monde entier observer le phénomène. L'interviewer s'adressa à une grande fille, toute habillée de noir, un étrange foulard orange enroulé autour du cou, qui se détacha du groupe pour lui parler.

«C'est très simple, lui répondit-elle. La Nature a horreur du vide. Il suffit de lui aider un peu!»

— Mais, ça n'explique pas..., voulut ajouter l'interviewer sceptique.

— «Vous voyez ces passages souterrains, a-t-elle ajouté, ces métros, imaginez-vous

qu'on les transforme en laboratoires biologiques, qu'on y draine à partir du sous-sol les émanations calorifiques pour permettre une photosynthèse accélérée. Le reste est facile. Suffit de mettre ensemble tous les jardiniers et le tour est joué.» Puis elle montra aux caméras ses mains encore boueuses, les ongles salis de terre fraîchement pétrie...

«Mais ce n'est pas tout, dit-elle; il faut vouloir ne pas mourir!»

«Me croyez-vous?» lui demanda-t-elle, un sourire énigmatique et triomphant aux lèvres. L'interviewer ferma son micro...» Bien sûr... Bien sûr...!» lui dit-il.

Il savait d'avance que ça ne convaincrerait pas. Allez donc croire une bande de jeunes désœuvrés aux allures punks.

Jean-Noel Bilodeau



**Ont collaboré
à la rédaction**

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Luc Gosselin
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Marie Stewart

Conception graphique

Jean Gladu

Photographies

Archives CSN
Louise de Grosbois
Hélène Rochon

Composition

Tricycle Compo

Impression

Interlitho

Distribution

l'équipe de distribution de la CSN
(514) 598-2233

NOUVELLES CSN organe officiel de la CSN, paraît
toutes les deux semaines, à l'intention des
travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter,
téléphoner au service d'information de la CSN
(514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN

LA SOLIDARITÉ

ça commence souvent par une personne qui s'engage avec une autre personne...

La solidarité, c'est une affaire de cœur. Rien qu'une affaire de cœur.

Quand j'y pense, c'est l'image de mon vieux chum Gilles Lesage qui me vient à l'esprit.

Dans le temps, Gilles était cook aux chantiers de la CIP à La Tuque. Durant la longue grève des travailleurs forestiers en 80-81, le syndicat lui avait confié la responsabilité de l'information, tâche qui l'a mené un peu partout à travers le Québec durant cette véritable aventure qu'on avait appelée «La grande corvée».

Au départ, l'appellation ne devait servir qu'à la collecte de vivres faite en décembre 1980 pour venir en aide aux 2000 travailleurs forestiers en grève pour l'abolition du travail à forfait.

Par la suite, l'expression fut utilisée jusqu'à l'été 1981 à travers le Québec pour désigner l'ensemble de la campagne d'appui qui s'est développée envers ceux dont on disait qu'ils étaient le cœur du Québec.

D'un côté, une collecte de vivre faite dans les rangs populaires et syndicaux, qui a permis d'accumuler en dix jours pour plus de \$300,000 de paniers de Noël, à tel point que les syndicats de forestiers ont décidé à leur tour de partager les paniers avec l'ensemble des autres grévistes de la CSN, avec la St-Vincent-de-Paul de Montréal et des familles dans le besoin.

De l'autre, une solidarité qui s'est manifestée pendant les mois qui ont suivi et qui a pris les formes les plus diverses, même si la collecte de vivres, à cause de son ampleur, avait davantage frappé l'imagination.

Plus qu'une collecte de vivres

Gilles garde dans ses souvenirs des dizaines d'anecdotes rattachées à la collecte de vivres, des anecdotes qui sont racontées avec des lueurs dans les yeux, parce qu'elles sont encore vivantes dans sa mémoire.

«Les travailleurs et les travailleuses du Théâtre St-Denis à Montréal, qui étaient alors en grève, et qui s'étaient regroupé-e-s pour apporter un panier.»

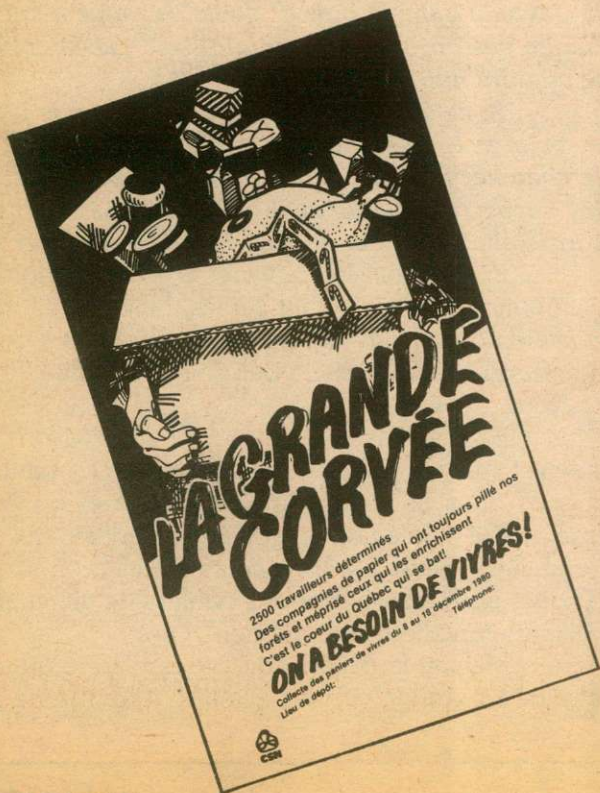
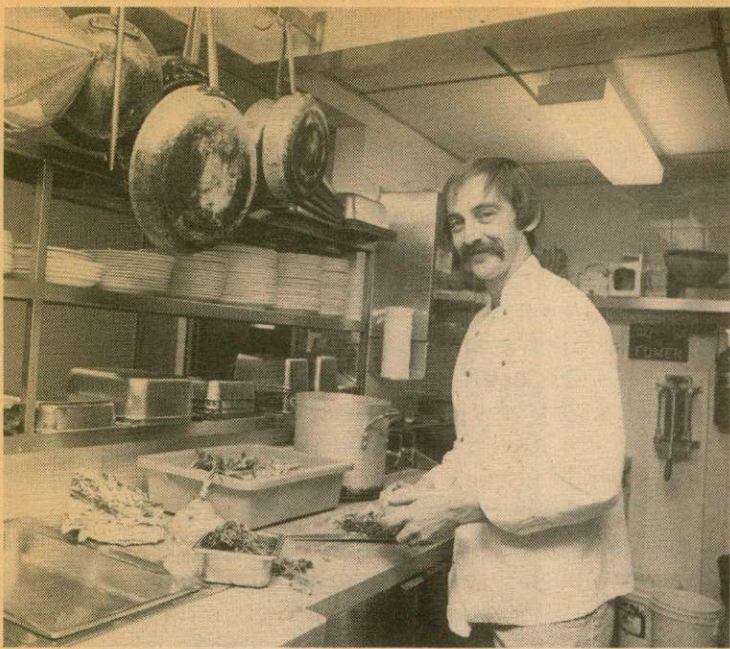
L'accueil des anciens dans certains clubs de l'âge d'or. Il y en a qui pleuraient, parce qu'ils avaient déjà travaillé dans le bois et qu'ils se rappelaient de mémoire des problèmes d'autrefois qui existaient encore aujourd'hui.

Et cette vieille dame, qui vivait sur le bien-être social avec sa fille et qui avait appelé pour qu'on aille chercher le panier qu'elle avait préparé. Juste à voir... t'avais pas le cœur de le prendre. Mais elle insistait, insistait... parce que son mari avait été forestier.»

Et si la collecte de vivres a eu de l'ampleur, la distribution en a eu autant car les travailleurs forestiers étaient éparpillés dans plus de 200 villes de la Mauricie, du Lac St-Jean, du Bas Saint-Laurent et de la Côte-Nord.

Et c'est ainsi qu'un groupe de travailleurs de l'Estrie est «monté» à La Tuque pour porter les paniers ramassés dans la région de Sherbrooke et qu'on a même profité d'un avion du gouvernement fédéral qui se rendait à Obijwan, à trois cents milles au nord de La Tuque, pour aller porter des paniers de vivres aux travailleurs forestiers autochtones.

Mais si la collecte de vivres n'a été qu'une facette de La grande corvée, elle a tout de même été



l'événement déclencheur d'une opération solidaire beaucoup plus vaste.

«Les gens de Montréal et d'ailleurs qui venaient à La Tuque, et ce n'étaient pas nécessairement juste des gens de la CSN, ils venaient parce qu'on criait: au secours! Quand on parlait d'écologie, de reboisement, du patrimoine, on touchait tout le monde, et il y a bien du monde qui se sentaient concerné-e-s.

C'était une question de vie. Pas une question d'argent!»

Une question de (sur)vie aussi, qui demeure présente dans la mémoire de Gilles et de combien d'autres... même si, pour plusieurs, c'est par le mince fil d'un souvenir.

Faut jamais que ça arrête

«Bien après La grande corvée, j'ai rencontré un jour dans le métro de Montréal un travailleur du Gaz métropolitain que j'avais croisé dans une assemblée syndicale dans le temps. Il est venu me saluer: bonjour monsieur Lesage, t'as pas changé... toujours la même binette.

Le monde, ils ont pas oublié toute l'histoire de La grande corvée. On dirait que c'est la CSN qui l'a oublié!»

Gilles a toujours eu le langage franc et direct. C'était comme ça dans le temps, et ça l'est encore aujourd'hui! Dans sa dernière phrase, il y avait plus de la tristesse que des reproches. Parce que si Gilles travaille maintenant comme cook au centre de formation de la CSN à Lanoraie, il a un gros bout du cœur qui est resté avec les travailleurs forestiers de la CIP, dans les forêts de la Mauricie.

«Il y a des fois où la solidarité, c'est par pureté, par décision de congrès. Mais une affaire comme La grande corvée, j'avais jamais vu ça. On avait l'opinion publique avec nous autres. Mais ça a cassé. On l'a perdu. Pourquoi avoir arrêté La grande corvée? Faut jamais que ça arrête!»



Simone du septième rang des épinettes brûlées

Il y a bien deux heures que nous sommes avec Simonne Chartrand. Deux heures un peu intemporelles qui ont coulé... coulé comme une rivière. Deux heures de dires et de petites histoires toutes douces, à peine murmurées.

Et il y en a une que je raconte toute suite en raccourci, juste parce qu'elle est belle, parce que c'est le plus beau souvenir.

«Un jour, en 1975, je suis à Amos à faire une conférence; il y a une vieille dame ridée, vieillie avant l'âge, qui me regarde, m'écoute, me dérange. À la pause, je vais la voir:

- Comment vous appelez-vous?
- Simone.
- Où demeurez-vous?
- Dans le septième rang des épinettes brûlées.
- Comment êtes-vous venue ici?
- À pied. (Une heure et demi à pied.)



SIMONNE MONET CHARTRAND

ma vie comme rivière

RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE 1919-1942



les éditions du remue-ménage



Elle avait toujours eu une vie difficile. Je lui ai demandé:

– Simone, à dix-sept ans, qu'est-ce que tu voulais devenir? Qu'est-ce que tu voulais faire?

Alors son visage est devenu beau. Elle a souri. Et elle, qui semblait si courbée, a relevé les épaules.

– Je rêvais de peindre, de dessiner des branches d'arbres, les premières pousses des lilas.

– Moi, il y a des livres que je n'ai pas eu le temps d'écrire.

Il y a eu une entente entre nous. On s'est écrit. On s'est parlé de nos espoirs.

Et quelques années plus tard, Simone exposait au Salon des métiers d'art et je publiais mon premier livre. En même temps!»

Ce n'est pas possible d'écrire cette petite histoire comme Simone la racontait, car dans ces histoires qui viennent du fond du cœur, il y a les gestes de la main, les sourires, les regards qui comptent tout autant que la parole.

Ça faisait pourtant deux heures qu'elle racontait des souvenirs, mais je voulais aller plus loin. Je lui ai alors demandé: «*Quand vous fermez les yeux, quel est le meilleur souvenir qui vous vient à l'esprit quand on évoque le mot solidarité?*»

Et à la fin de l'entretien, elle insistait encore pour bien s'assurer qu'elle m'avait convaincu que la solidarité, ça commence souvent par une personne qui s'engage avec une autre personne...

Être capables de se rapprocher d'avoir confiance

«*La solidarité, c'est d'enlever le sentiment de peur, d'impuissance, de fatalisme; c'est se rendre compte que d'autres vivent des situations analogues aux nôtres, et qui sont injustes.*

Il faut croire au départ qu'il y a des gens qui ont les mêmes problèmes, qui vivent les mêmes choses que soi. Être capables de se rapprocher, d'avoir confiance.»

Quand nous revenions sur le mot solidarité, elle mentionnait que ce ne sont pas les mots qui ont vraiment de l'importance; ce sont les gestes qui comptent. «*Le mot solidarité, je ne me rappelle pas qu'on utilisait ça dans les années '50, on disait: l'union fait la force. De toute façon, solidarité ou ensemble, c'est pareil, ça veut dire la même chose.*»

Auparavant, elle m'a raconté un peu tout ce qui avait tourné autour de l'organisation du premier comité de la condition féminine, à la fin des années '50, au conseil central de Shawinigan.

C'était durant la période où il y a eu une importante grève à la papeterie Belgo, alors syndiquée à la CSN. Quand Michel (Chartrand) lui a demandé de venir parler aux femmes des travailleurs, elle qui connaissait, vivait le quotidien des femmes, s'est empressée d'y aller.

Parce que le sort des femmes, il peut être épouvantable en temps de grève. Surtout quand il n'y



a pas d'explications. Pourtant les femmes ont le droit de savoir, de tout savoir, y compris les enjeux d'une grève. Et elles avaient certainement envie de savoir, puisqu'à la première réunion de femmes de travailleurs syndiqués, il y eu entre 200 et 250 femmes.

Apprendre à être solidaires

« Mais c'est avant la grève que j'ai commencé à leur parler. Je voulais qu'elles prennent leurs précautions, leur faire comprendre qu'elles avaient des droits. Parler de ce qu'il faut faire quand on a 8 ou 9 enfants. Moi, j'en avais autant qu'elles. Parler de ce qu'on peut faire de différent avec la même livre de bœuf haché. Parler des services qu'elles pourraient se rendre entre elles. Sans oublier que dans ce temps-là, il n'y avait ni assurance-maladie, ni instruction gratuite.

Après, j'ai fait le tour des paroisses, pour convaincre les curés de fournir des espaces pour les choses utiles, mais qui ne sont plus nécessaires (les vêtements d'enfants, par exemple...). Avec ces locaux-là, c'était ainsi possible de bâtir un réseau d'échanges de choses dont elles n'avaient plus besoin.

Apprendre à être solidaires... à se rendre des services. »

Changer les mentalités

La formation du comité de condition féminine de Shawinigan est venue un peu plus tard, en accord avec le conseil conseil.

« Après la grève, pour qu'il y ait une suite à tout ça, j'y suis retournée et je leur ai dit: ayez votre place, ayez votre espace dans le petit journal du conseil central. Si vous vous mettez ensemble, vous allez être fortes, les leviers dont vous avez besoin pour vos enfants, vous allez les avoir!

Avant, elles étaient chacune chez elle.

Le comité de condition féminine, ça s'est bâti parce qu'on a pris l'initiative de le faire. Et ça a duré longtemps. Les femmes étaient contentes.

Pour elles, c'était l'occasion d'apprendre les procédures d'assemblées, comment écrire, des choses qui se sont faites ailleurs après, avec plus de moyens qu'on en a avait à ce moment-là. »

Et elle ajoute:

« Ce n'est pas sur les structures qu'il faut agir, mais sur le monde, parce qu'au départ il faut du monde, du monde « humain ». C'est les mentalités qu'il faut changer.

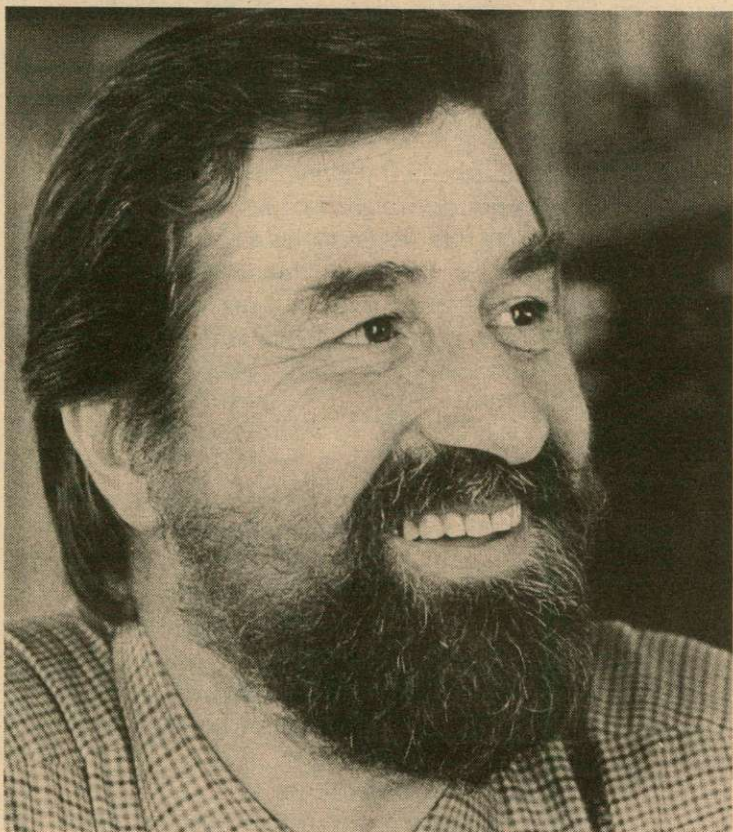
C'est comme ça que je travaillais avec les femmes. Après, seulement après, tu mets une petite structure.

Il faut qu'il y ait une petite place pour l'imagination, la fantaisie, l'improvisation, la remise en question. C'est bien plus important que les structures. C'est ça qui fait la force de la solidarité des femmes. »



□ Ouf, on va y penser!

Dans les années 60, ce fut la grande période de la syndicalisation dans la fonction publique. Mais quelle surprise pour les premiers qui s'informaient pour tenter de se syndiquer d'apprendre qu'il fallait syndi-



quer tous les employé-e-s du gouvernement.

Ouf, c'était un on va y penser! Mais ça s'est mis en route pour une aventure «pas trop difficile», parce que le besoin de se syndiquer était très présent, mais extrêmement longue à cause du nombre important de fonctionnaires et de la grandeur du territoire.

Parmi ceux-ci un travailleur de l'Office des autoroutes du nom de Pierre Mercille, qui devint, après cette vague de syndicalisation, permanent à St-Jérôme, à Joliette, puis à l'action politique et à l'organisation, avant d'être élu à la vice-présidence de la CSN entre 1980 et 1984.

Aujourd'hui, il est devenu fermier. La retraite? Mais non! Juste autre chose. Une autre façon de vivre à cultiver des asperges et des framboises (entre autres), au grand air, près de Joliette. Une vie tout aussi intense, mais beaucoup plus calme que dans ses souvenirs de militant syndical, du temps des fonctionnaires.

«On avait un besoin énorme de se syndiquer à cause de l'insécurité des emplois. À chaque changement de gouvernement, il y en avait cinquante pour cent qui sautaient. On allait direct dans les bureaux et on faisait signer les cartes sur les heures de travail. À cette époque, ce que je savais faire, au syndicat, c'était des rassemblements et de faire signer des cartes.»

À ce moment, dans l'action, la solidarité était peut-être plus facile à développer, mais encore faut-il rappeler que «l'organisation» de cette syndicalisation reposait sur une quantité importante de bénévoles.

Quand tu as de l'espoir tu peux aller loin

C'était aussi l'époque des grands rassemblements. «Dans ces rassemblements – il se rappelle particulièrement d'une assemblée qui avait réuni quelque 8,000 personnes quand fut passée la loi de la fonction publique – il y avait une ambiance extraordinaire. C'est incroyable comme c'était stimulant pour tous ceux qui militaient.»

Et on se donnait des moyens.

Ainsi, un rapport de négociations fait par le négociateur Raymond Parent, et retransmis dans 52 villes du Québec, de façon instantanée.

Le système était fort simple. Le micro dans lequel parlait le négociateur était relié à une ligne téléphonique qui était captée dans une cinquantaine de salles à travers le Québec et on se servait de systèmes de son pour retransmettre directement aux assemblées locales le rapport de négo. Et les assemblées locales pouvaient, par téléphone, poser des questions au négociateur pour obtenir les précisions dont elles avaient besoin.

Sa définition de la solidarité repose sur des gestes concrets posés envers des individus ou des groupes qui ont des besoins, des gestes qui combattent l'individualisme. «Et quand tu as de l'espoir, tu peux aller loin».

Comme dans le temps à St-Jérôme quand était organisé le Noël des citoyens, qui était à la fois une collecte pour les grévistes et les familles démunies, sans oublier les cadeaux pour les enfants.

Comme dans l'affaire Sogefor aussi, dans la

«La solidarité... Des fois, on a l'impression d'être seul-e-s, mais dans les coups durs, on s'aperçoit qu'on est prêts les uns des autres».



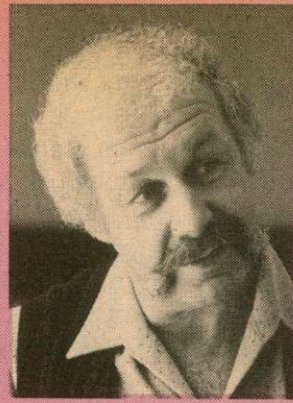
Carole Garceau, employée de bureau chez Domtar à Label-sur-Quévillon, garde plusieurs souvenirs rattachés à la notion de solidarité.

Un de ces gestes reste gravé de façon plus particulière.

À tous les six mois, il y a à l'usine un arrêt des opérations (sans arrêt du travail) pour effectuer l'ensemble des réparations dans l'usine. Ce jour-là, les employé-e-s de bureau ont fait une journée d'études, avec piquetage. Personne n'a passé, ni les travailleurs de l'usine, ni les forestiers, ni les travailleurs de la scierie.

Et les 400 travailleurs «sous-contractés» venant de l'extérieur, pour les réparations, ont également refusé de passer la ligne de piquetage.

Un geste parmi tant d'autres, car dans cette «ville de compagnie», c'est tout le monde qui se sent concerné, et lors de tous les conflits, peu importe l'affiliation syndicale, on a appris à s'entraider.



Souvenirs similaires pour Jean-Marc Châteauneuf, du syndicat de l'aluminerie Alcan de Shawinigan, et président du conseil de la région.

Durant la grève de 1976 à l'Alcan, les gestes de solidarité ont été nombreux.

Le syndicat était bien structuré, avec un local de mécanique automobile pour les grévistes où ceux qui étaient mécaniciens aidaient bénévolement leurs camarades, un comité pour organiser les loisirs, etc.

Le jour où fut donné aux travailleurs des quartiers de boeuf, ceux qui connaissaient les règles du débitage en ont profité pour préparer la viande pour ceux et celles qui en avaient le plus besoin.

Et chaque lundi, durant cette grève, un comité analysait les besoins et demandes de tous et chacun, et ceux qui avaient le plus de problèmes étaient aidés en premier.

«Aujourd'hui, on dirait qu'il y en a qui ont oublié... on dirait que c'est plus dur de les sensibiliser, que c'est moins spontané. Mais j'ai l'impression que ça va revenir, que dès cette année, les gestes de solidarité, ça va recommencer à s'intensifier».

région de Mont-Laurier, où deux usines de ce complexe, l'usine de panneaux Dupan et la scierie Dubé, avaient été fermées. On lui avait demandé d'aller organiser une manif... mais c'est pas tout à fait comme ça que ça s'est passé.

Le premier parrainage

«On s'est vite rendu compte que pour en arriver à une réouverture, il nous faudrait une solidarité exceptionnelle et un appui de tout le monde. Nous autres, on a décidé qu'il fallait tout le monde et qu'il n'y aurait pas de limites aux appuis.»

On est allés voir les 150 travailleurs, un par un. Les femmes et les enfants aussi. Et on a parlé et discuté. Et trois mois après, ça ouvrait.»

«Sogefor, c'est ça qui m'a le plus marqué... aller voir le monde, semer de l'espoir, se battre selon la volonté du monde...» Et quand tu as de l'espoir, on peut y arriver.

«Puis, tout de suite après, c'est ce qui s'est passé en 80-81 avec les forestiers. C'est une affaire que je pensais pas possible. Les paniers de vivres, ça rentrait de partout, ça nous sortait par les oreilles.»

Je ne peux pas oublier non plus les années 74-75 à Joliette. Il y avait des soirées de solidarité presque à tous les mois où il y avait jusqu'à 1,200 personnes. C'était la période la grosse grève à la Gypsum où, pour la première fois des grévistes étaient parrainés par d'autres syndicats. Parce que quand ça dure longtemps (la grève à la Gypsum a duré 21 mois) il manque souvent d'argent. Le parrainage, ça aidait à payer l'électricité, le loyer, la nourriture. Ce genre de gestes, c'est extraordinaire!»

Un tout petit service

Pour conclure, trois petites anecdotes ramassées ici et là, trois souvenirs encore ancrés dans les mémoires.

La première est de Gilles.

«Dans le temps de la grève des forestiers, c'est Mercille que j'allais voir. Il a le cœur grand comme ça (ce fut dit avec geste à l'appui). Quand on avait besoin de quelque chose, il n'était pas capable de dire non.»

La deuxième est de Simonne.

Durant la grève de Murdochville en 1957, Simonne et Michel Chartrand sont avec un groupe de manifestants. Michel argumente au premier rang avec, en face de lui, un des membres des forces de l'ordre qui tient une arme d'une main un peu nerveuse. Simonne lui a crié: **«Michel, on a sept enfants!»**

La troisième est anonyme.

Durant La grande corvée, une personne entre dans le bureau de Michel Chartrand, à la Caisse des syndicats nationaux de Montréal, et lui demande un petit service, oh! un tout petit service, mais du genre de service où il lui était demandé de ... Michel a immédiatement répondu: **«Je ne fais jamais ça, mais pour les forestiers, je vais le faire».** C'était un tout petit service, pas de l'argent, juste...

Mais ce fut un des gestes qui ont le plus contribué à transformer cette collecte de vivres en un grand mouvement de solidarité.

Henri Jalbert



LES SYNDICATS
DÉPOSENT LEURS DONS,
PAR INTER-CAISSE À LA
CAISSE POPULAIRE DES
SYNDICATS NATIONAUX,
1601, rue DELORMIER,
MONTREAL,
AU COMPTE
"SOLIDARITÉ
PANIER DE NOËL"
FOHO 11862,
TRANSIT 30018




Je fais ma part!

Hughette Arseneault a connu le long conflit de CKRS-Jonquière, en 1973, le premier et un des très durs conflits chez les syndicats affiliés à la toute jeune Fédération nationale des communications de l'époque.

C'est ce conflit, qui après quelques mois, a amené les autres membres de la FNC, conscients de ses retombées sur ses négociations futures dans le domaine de la radio-télévision, à voter une cotisation hebdomadaire spéciale pour soutenir ces camarades nouvellement affiliés. Montant qui s'ajoutait évidemment aux prestations du Fonds de défense professionnelle de la CSN.

Le succès de l'opération fut tel que certains grévistes, par exemple les employées de bureau, recevaient ainsi autant en revenus nets sur la ligne de piquetage que lorsqu'elles travaillent à l'intérieur de la station. C'est dire à quel point elles étaient mal payées!

Forts de cette première « leçon » fructueuse – car la grève fût gagnée – les membres de la FNC ont par la suite systématiquement répété cette pratique lors des nombreux conflits qui ont marqué la vie de la Fédération dans ses premières années d'existence. Et de fil en aiguille, ils l'ont en quelque sorte institutionnalisée en créant un Fonds de défense fédératif auquel chaque syndicat a le choix d'adhérer ou non, et conséquemment, d'en recevoir ou non les prestations.

Informée de la campagne du Panier de Noël de la CSN et du numéro spécial de Nouvelles CSN sur toutes les formes de solidarité, Hughette a tenu à rédiger elle-même son message d'appui.

« Je suis une « vieille gréviste » de plus de dix ans. Mais prenez pas peur, mon témoignage ne sera pas moralisateur. »

Il existe des gens et des événements que l'on ne pourra jamais oublier. Un conflit de travail, par exemple, demeurera pour moi un souvenir à la fois heureux et douloureux.

Douloureux, parce qu'après plusieurs mois, on ressent une impression d'inutilité difficile à surmonter.

Douloureux, puisqu'on n'est jamais sûre d'avoir posé le bon geste.

Douloureux, car se sentir agressée continuellement demande une dépense d'énergie autant morale que physique.

Et finalement, heureux.

Car toute la solidarité que l'on ressent en ces moments, c'est ce qui nous permet de continuer la lutte.

Si l'on vous sollicite pour un geste de solidarité en cette période des Fêtes, ne vous gênez pas, faites-le. Et dites-vous que ce n'est que du « surplus » que l'on vous demande.»

Rimouski, ça bouge

Par Michel Crête

Villa L'Essor

Le mercredi 27 novembre, une délégation d'une soixantaine de syndiqué-e-s du Bas St-Laurent a occupé le hall d'entrée du centre pour handicapés physiques et/ou mentaux Villa L'Essor de St-Anaclet afin d'obtenir une rencontre avec la directrice des ressources humaines et matérielles, Mme Monique Langlois, pour discuter de la suspension d'une journée imposée au salarié Jacques Lévesque en octobre. Cette directrice a refusé de parlementer avec les porte-parole de la délégation mentionnant qu'elle était en réunion de travail et elle les a invités à prendre un rendez-vous. Ce que la conseillère assignée à ce dossier, Marcelle Valcourt, a fait en début d'après-midi le 27 novembre même.

Aux dernières nouvelles, la rencontre avec la directrice avait eu lieu, mais aucun progrès n'est signalé.

À la fin du mois de novembre, trois dossiers mobilisaient particulièrement les militantes et les militants du Bas St-Laurent: la lutte contre la fermeture de Structures G.B. de Rimouski; l'accès à la syndicalisation des employé-e-s de trois succursales de la Banque nationale de Rimouski après quatre ans d'efforts; et enfin la lutte pour la levée d'une mesure disciplinaire imposée à un militant du centre pour handicapés physiques et/ou mentaux de Villa L'Essor à St-Anaclet.



La directrice des ressources humaines et matérielles de Villa L'Essor, Mme Monique Langlois, «argumentant» avec des militants de la région.

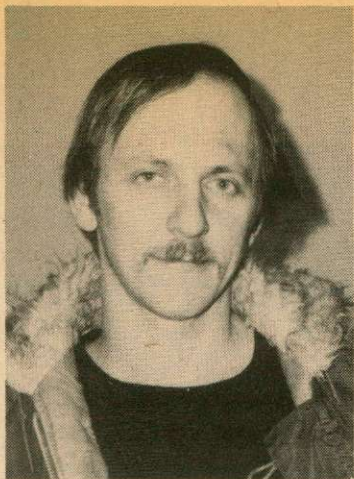
Les faits

En octobre dernier, la direction de Villa L'Essor a suspendu Jacques Lévesque car celui-ci aurait été «impoli» avec la directrice des soins. Les syndiqué-e-s estiment, eux, que cette mesure est non-fondée et que ce travailleur, un militant de longue date, était plutôt l'objet de harcèlement et de provocation depuis quelque temps de la part des représentants patronaux.

Depuis cet incident, les syndiqué-e-s de ce centre ont entrepris divers moyens pour essayer d'obtenir que l'administration paye la journée de suspension de Jacques Lévesque et retire la mesure disciplinaire versée au dossier de ce travailleur.

Parmi les moyens entrepris, les syndiqué-e-s ont invité l'ensemble des organismes affiliés à la CSN à écrire une lettre demandant au directeur général de revenir sur sa décision.





Clément Roy, président du syndicat des travailleurs de Structures G.B.

Structures G.B.

Le 13 juin 1984, quelque 25 travailleurs du fabricant de charpentes d'acier et de fer Structures G.B. de Rimouski ont adhéré à un syndicat CSN pour obtenir la sécurité d'emploi et développer des relations de travail harmonieuses et justes, nous dit le président de ce syndicat, Clément Roy. Quinze mois plus tard, le 27 septembre 1985, les propriétaires de cette entreprise, MM. Jacques Gaudreau et Jean-Pierre Belzile, annoncent la fermeture de cette usine sans avoir au préalable amorcé aucune négociation avec les représentants des travailleurs.

Entre le 13 juin 1984 et le 27 septembre, ces deux entrepreneurs locaux ont embauché un conseiller en relations de travail « bien connu », Roger J. Bédard, et ils ont multiplié les obstructions juridiques pour empêcher la syndicalisation de ce groupe d'employés: contestation de l'unité d'accréditation et du caractère représentatif du syndicat, appel de la décision du Commissaire du travail qui a reconnu la légitimité du syndicat, bref d'évocation en Cour supérieure, etc...

Réouverture

MM. Gaudreau et Belzile sont également contracteurs et leurs ouvriers de la construction font l'installation des structures métalliques sur les chantiers de construction. Ayant annoncé la fermeture de leur division qui fabriquait ces mêmes structures, les militants et les militantes de la région de Rimouski craignent que les deux chefs d'entreprise poursuivent leurs activités en donnant des contrats de sous-traitance et se réservent l'installation de ces charpentes, laissant ainsi sur le carreau ces quelque 25 travailleurs.

Mais les travailleurs de Structures G.B., des soudeurs, des opérateurs de ponts-roulants et des manoeuvres, ont décidé d'entreprendre une lutte pour la réouverture et ils ont profité de la campagne électorale qui tirait à sa fin pour en saisir les deux candidats à la députation de Rimouski: le péquiste Alain Marcoux et le libéral Michel Tremblay.

Le président du Conseil central des syndicats nationaux du Bas-St-Laurent (CSN), Martin Boucher, a rappelé « qu'une véritable politique de création d'emplois passe par le maintien de ceux déjà existants ». Voilà un dossier qui devrait arriver bientôt sur le bureau du prochain député de ce comté et on verra si celui-ci prend ses responsabilités en matière d'emploi et fait respecter le Code du travail qui reconnaît le droit à la négociation, ou s'il se rangera du côté des patrons qui mènent des luttes de principe contre l'entrée de syndicats.

Banque nationale

C'est le 11 décembre que les quelque 90 employés de trois succursales de la Banque nationale de Rimouski diront après quatre ans d'efforts si elles veulent un syndicat ou non. Le 11 décembre ces employés se réuniront en effet à nouveau et évalueront « le pour et le contre d'avoir un syndicat à la Banque nationale » et ensuite elles se prononceront par scrutin secret.

« Quatre ans pour savoir si nous avons un syndicat, disait une intervenante lors d'une assemblée le 26 novembre, c'est long ». En effet, il y a quatre ans c'était le dépôt d'une requête en accréditation syndicale pour représenter les travailleuses et les travailleurs des succursales de la Banque nationale de Rimouski.

Depuis, la haute direction de cette banque a utilisé divers recours juridiques pour empêcher la syndicalisation.

De plus, pour faire échec à la tentative de syndicalisation, la direction a changé les gérants de banque, a invité un de ses spécialistes de relations de travail à « rencontrer » ses employés de Rimouski pour parler de leurs droits...

Depuis que les travailleuses de la Banque nationale de Rimouski ont décidé de se syndiquer on aura donc remarqué un assouplissement de la part des responsables du personnel. Et ce changement d'attitude, conjugué à quatre ans d'attente pour obtenir son certificat d'accréditation syndicale, a plongé quelques employés dans l'incertitude. Mais plusieurs, dont la présidente provisoire, Jacqueline Blais, se demandaient notamment si ces bons sentiments de l'employeur ne disparaîtraient pas si les employés renonçaient à leur syndicat?



LA CSN S'ATTAQUE AUX THÈSES PATRONALES

En novembre dernier, le service de recherche de la CSN soumettait au Conseil fédéral un projet de mémoire concernant les réformes probables du régime de l'assurance-chômage au pays. La question est importante. Parce que si les conclusions de la Commission Forget, dont les audiences au Québec sont prévues pour janvier, vont dans le sens désiré par le patronat, l'indigence des sans-travail s'accroîtra considérablement. Voici donc les grandes lignes du mémoire.

LA GUERRE AU DÉFICIT.

La crise économique a eu pour conséquence au niveau de l'État de diminuer les recettes fiscales et d'augmenter les dépenses à caractère social qui représentaient 40% du budget du gouvernement fédéral pour l'année financière 1984-85. On a alors parlé d'un déficit grandissant, c'est-à-dire d'un écart de plus en plus large entre les recettes et les dépenses de l'État. Ce problème du déficit, qui atteint présentement \$34 milliards, a permis au gouvernement conservateur de se hisser au pouvoir. Théoriquement, deux options étaient possibles pour rééquilibrer les finances de l'État: soit augmenter les recettes fiscales par une foule de mesures, comme l'élimination des abris fiscaux pour les riches, l'impôt sur la fortune, la conversion des déductions fiscales en crédits d'impôts, l'imposition d'un impôt minimum sur les

bénéfices; soit de réduire considérablement les dépenses de l'État. Le gouvernement Mulroney, on le sait, présente une convergence d'orientation exceptionnelle avec les porte-parole des grandes entreprises canadiennes. Ses choix politiques pour combattre le déficit allaient donc s'aligner sur les perspectives du patronat. On procéderait à des coupures budgétaires et les dépenses à caractère social subiraient des réductions marquées.

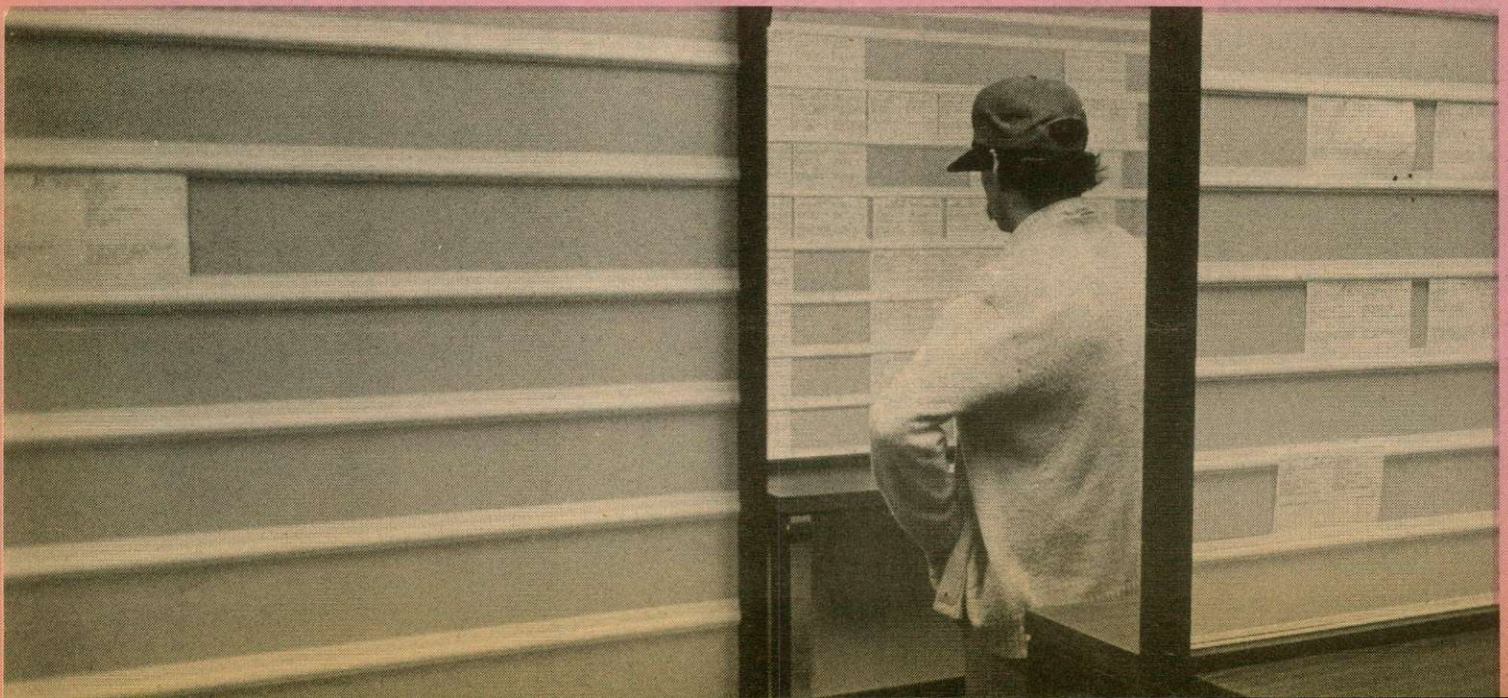
DE L'EXPOSÉ WILSON À LA COMMISSION FORGET

Lors de son premier exposé économique en novembre 1984, le Ministre des finances Michael Wilson exposait clairement la philosophie du gouvernement: des coupures de \$4.2 milliards des dépenses gouvernementales allaient être effectuées durant l'exercice de 1985-86 et des sommes de 296 \$

millions seraient retranchées du régime actuel de l'assurance-chômage. D'ailleurs au sujet de l'assurance-chômage, on annonça l'intention de revoir en profondeur le régime et de le réformer dans un sens qui irait beaucoup plus loin que les changements administratifs annoncés. La perspective de s'attaquer au régime de l'assurance-chômage s'accordait bien avec les conclusions de la Commission MacDonald, nommée sous le régime précédent. En effet, dans son rapport, l'ex-ministre libéral chargé d'analyser la situation économique canadienne, concluait également dans le sens de réformer l'assurance-chômage. Lors du discours du budget, en mai 1985, Michael Wilson annonça l'examen en profondeur du régime de l'assurance-chômage par la mise sur pied d'une commission d'enquête présidée par l'ex-ministre libéral dans le gouvernement Bourassa, Claude Forget.

LA RÉFUTATION DES THÈSES PATRONALES

Les thèses avancées pour modifier en profondeur le régime d'assurance-chômage s'articulent autour de trois postulats. Le chômage serait de



nature structurel et tout effort pour réduire le taux de chômage devrait s'attaquer au mauvais fonctionnement du marché du travail. Le patronat ajoute aussi que le régime d'assurance-chômage, et plus encore sa libéralisation, est directement la cause d'une partie du chômage et de son augmentation. Enfin, on affirme que le régime d'assurance-chômage devrait s'approcher de plus en plus des principes qui régissent les programmes d'assurance. Autrement dit, on devrait abandonner la perspective de programme de transfert ou de redistribution des richesses qui aurait dénaturé le rôle originel de l'assurance-chômage.

Une analyse le moins sérieusement démontre que ces affirmations sont non seulement mal fondées, mais que des modifications du régime dans le sens suggéré par les tenants du libéralisme économique auraient des répercussions désastreuses sur la répartition des revenus au Canada et sur le sort réservé aux chômeurs et cela sans agir d'aucune façon sur la résorption du chômage.

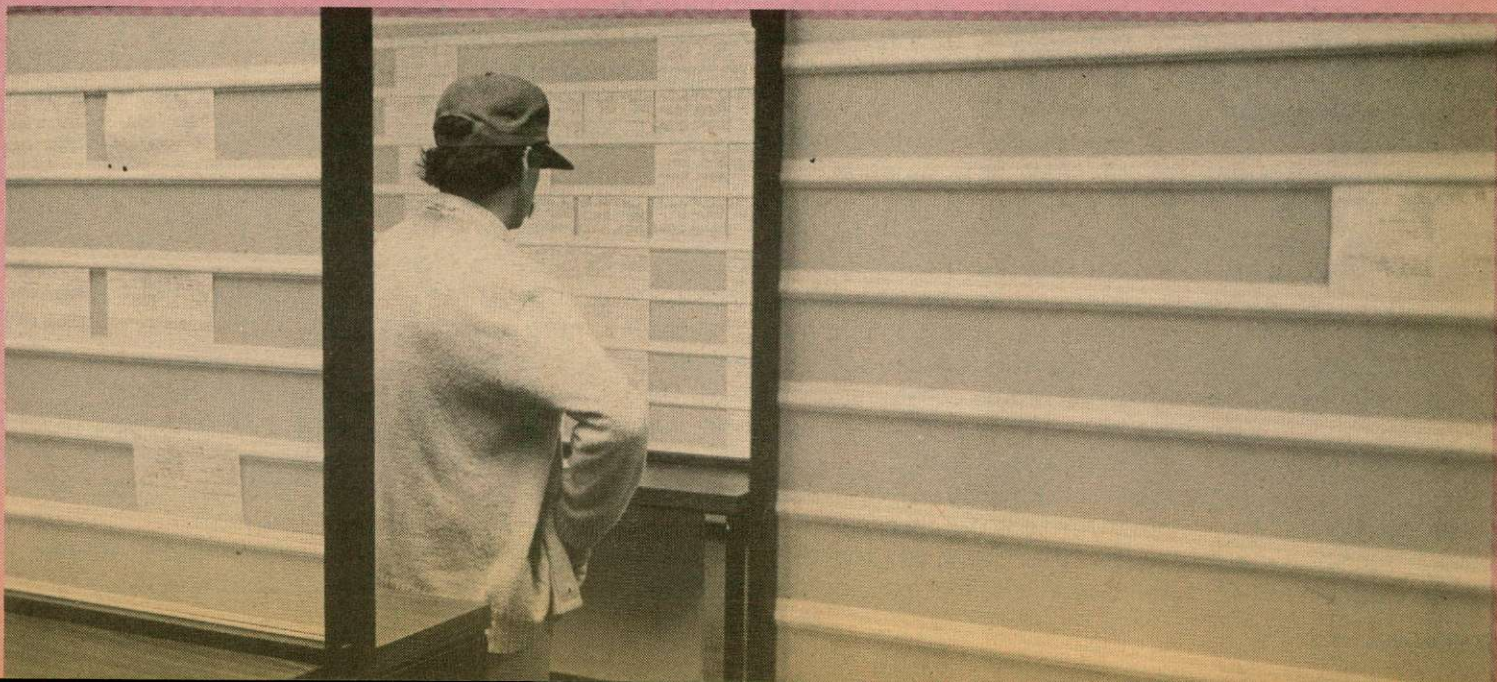
Le fait d'affirmer que le chômage s'explique principalement par les rigidités du marché du travail est passa-

blement simplificateur. Depuis la fin des années soixante, l'économie mondiale est en crise et cette crise a des causes fort complexes qui s'articulent autour d'un accroissement de la concurrence internationale et d'une restructuration de l'organisation internationale du capital et du travail.

Il est également erroné de prétendre qu'il existe un lien entre l'assurance-chômage et le taux de chômage. En effet, la plupart des études qui alimentent pareilles thèses comportent une lacune importante: celle de ne pas tenir compte de l'effet stimulateur sur l'économie, des prestations versées aux chômeurs qui retournent dans le système sous forme d'achat de biens et de services et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois.

La thèse voulant que l'assurance-chômage redevienne une «assurance» et cesse d'évoluer vers un programme de redistribution du revenu est facilement réfutable. La probabilité de la perte d'un emploi est impossible à calculer puisqu'elle relève d'une série de facteurs complexes et interreliés, tels le taux d'investissement, la concurrence internationale, la politique fiscale et monétaire etc. Hors, comme la perte

du revenu d'emploi ne peut être soumise à une analyse actuarielle c'est-à-dire aux méthodes mathématiques des spécialistes des problèmes d'assurance, de prévoyance, l'assurance-chômage ne peut devenir une assurance au sens réel du mot. Au Canada, il s'agit d'un régime universel de transfert aux chômeuses et aux chômeurs. Le régime actuellement en vigueur reconnaît que le chômage est de nature involontaire et que son coût doit être assumé par l'ensemble de la société. L'assurance-chômage, auquel il faudra bien donner un jour un nom qui corresponde à sa vocation, joue un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté au Canada. Cette redistribution du revenu contribue également à la stabilité macro-économique de l'économie du pays. Toute tentative pour limiter l'effet redistributif du régime aurait des conséquences dramatiques pour des millions de citoyens. C'est pourquoi la CSN maintient qu'un certain nombre de principes doivent être maintenus et renforcés dans les réformes qui s'annoncent, entre autre, la reconnaissance de la responsabilité collective du chômage au Canada et l'inviolabilité du principe d'universalité du régime.





DE LA RUE À L'USINE Pendant quinze ans, le combat pour la langue française au Québec fut mené principalement dans la rue. Le moment est venu de livrer une bataille décisive dans les entreprises.

Un nouveau coup de français

La Charte de la langue française, adoptée en 1977, assure aux travailleuses et travailleurs du Québec le droit d'exercer leurs activités en français. Mais la réalité vécue dans les entreprises est souvent différente des textes de loi. Et nombreux sont celles et ceux qui doivent encore subir l'humiliation de communications dont ils/elles ignorent le sens, parce que transmises dans une langue qui n'est pas la leur.

Des offres d'emploi sont affichées en anglais. Les patrons continuent de favoriser ceux qui maîtrisent la langue seconde. Et certain-e-s subissent toujours, huit ans après la promulgation de la Charte, des déplacements, voire même des mises à pied, parce qu'elles ou ils ne parlent pas l'anglais.

L'Opération

La question du français, langue de travail, est

donc toujours d'actualité!

C'est pour corriger ces situations d'injustice que la CSN, à l'aide d'une subvention gouvernementale, entreprend une vaste campagne d'animation et d'information baptisée «Opération: un nouveau coup de français» dont l'objectif sera de redonner vie aux comités de francisation qui existent, du moins formellement, dans les entreprises de 100 employé-e-s et plus.

La première phase de l'opération a consisté à recenser les entreprises syndiquées à la CSN, où existeraient des comités de francisation, et à faire parvenir aux quelque 150 syndicats concernés un questionnaire pour connaître l'état de la situation.

Durant la deuxième phase, nous compilerons toutes les informations fournies par les syndicats visés, lesquels, soulignons-le, appartiennent au secteur privé. Votre collaboration à cette étape-ci du projet est donc essentielle.

Les phases subséquentes de l'opération comprendront des rencontres à l'échelle provinciale

pour coordonner une action d'ensemble, la conception d'un document de travail pour accroître l'efficacité d'intervention des syndiqué-e-s dans les comités de francisation et possible-ment, une action collective auprès de l'Office de la langue française.

Un levier parmi d'autres

L'opération «Un nouveau coup de français» est un combat important. Faut-il rappeler les paroles de Marcel Pépin à ce chapitre, prononcées lors du congrès de juin 1974, et qui sont

toujours brûlantes d'actualité?

«... pour moi, la lutte pour la langue française, langue de travail, n'est pas seulement une lutte nécessaire à l'agrandissement des perspectives pratiques des travailleurs et à l'obtention des conditions de travail plus favorables. C'est aussi une lutte, un levier parmi d'autres de la lutte québécoise contre les forces de domination économique, politique et sociale. Elle est un levier du combat contre la domination capitaliste.»

comité d'aide à la COLOMBIE INC.



Dans les Andes colombiennes, le 13 novembre dernier, le volcan Nevado del Ruiz a fait éruption après plus de cent ans d'inactivité. Ce jour-là, le paisible et prospère village de Armero, de même que la majorité de ses habitants, ont été ensevelis sous une mer de boue. Ce séisme a causé la mort de 25,000 personnes, laissé un nombre incalculable de blessés et plus de 150,000 individus sans abri. Parmi les survivants, on retrouve près de 10,000 orphelins.

La communauté colombienne de Montréal, sensible à ce désastre, a

formé un comité d'aide à la Colombie pour venir en aide aux sinistrés de cette catastrophe.

Le comité d'aide à la Colombie a son siège au 4167 St. Denis. Montréal H2W 2M7 849-1145

Tous les dons peuvent se faire par chèque à l'ordre de: «Comité d'aide à la Colombie» Numéro de compte 11875 La Caisse populaire des Syndicats Nationaux de Montréal. 1601 Avenue de Lorimier Montréal H2K 4M5



Une présence amérindienne

Rares sont celles et ceux qui savent que le Conseil central de Montréal englobe les territoires nordiques du Québec. Pourtant, tel est bien le cas. Cette intégration de quelques centaines de syndiqué-e-s de la FAS trouve son explication dans l'organisation du transport aérien qui fait de Kuujjuak, par exemple, un lieu plus rapproché de Montréal que de Sept-Îles!

Au dernier congrès du CCM, trois déléguées Cries de l'hôpital Chisasibi assistaient aux délibérations. 'CSN Nouvelles' a rencontré

Elisabeth Sam, Rebecca Swallow et Janie Moar. Mais de là à vous dire que les dialogues avec ces travailleuses furent faciles...

La gentillesse, les sourires, oui, fort bien. Mais pour les explications sur la situation vécue chez elles, il fallait plutôt se référer à Fritz Bastiansen, conseiller syndical à la FAS, interprète pour les circonstances, et disons-le, expert sur la question.

Parce que depuis 1982, année de la syndicalisation des travailleurs du Nord, Fritz agit comme personne ressource auprès des autochtones. Alors les questions s'enchaînent. Fritz apporte des précisions. Puis Elisabeth, Rebecca et Janie confirment, approuvent, doutent et parfois ajoutent un détail. Et se

réfugient derrière leur large sourire.

Non le Nord n'est pas en santé

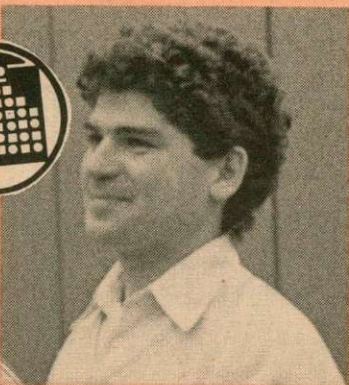
En 1984, une édition spéciale de CSN Nouvelles posait la question: Le Nord est-il en santé? La réponse est restée la même: non! Les services sociaux et de santé sont toujours insuffisants. L'accent est mis davantage sur la guérison que sur la prévention. Les emplois spécialisés touchant les soins et l'administration sont tous occupés par des Blancs. Et on refuse toujours aux autochtones la possibilité d'une formation meilleure qui permettrait la prise en charge de ces services par les gens de la région.

La solution à beaucoup de ces problèmes pourrait

être syndicale. Mais jusqu'à tout dernièrement, même à ce niveau, des problèmes se posaient. Les Blancs avaient en effet tendance à occuper tous les postes aux exécutifs et à négliger les syndiqué-e-s cri-e-s. Par conséquent, des situations totalement injustes, comme par exemple de travailler seize heures par jour dans des dispensaires éloignés et n'être payés que pour huit heures, ou être privés de certains avantages dont bénéficient les Blancs (primes d'éloignement, possibilités de rendre visite aux familles etc.), se produisent régulièrement.

Mais beaucoup de choses sont en train de changer dans le Nord québécois. Sur ce point, Elisabeth, Rebecca et Janie approuvent avec force. À la suite d'une série de cours de formation syndicale donnés sur place l'été dernier, des Cri-e-s font maintenant partie de l'exécutif du syndicat. Et une grève de deux heures, sur les lieux de travail a même eu lieu.

Nous quittons nos trois camarades. Toutes et tous nous sourions. Une certaine complicité cette fois surmonte nos barrières culturelles.



Pierre Paquette a été élu à la tête d'une équipe entièrement renouvelée au conseil syndical du Conseil central de Montréal.

Enseignant et militant

Membre de la CSN depuis dix ans, économiste de formation et enseignant au Collège Maisonneuve, Pierre Paquette a exercé de nombreuses fonctions dans le mouvement, tant dans son syndicat (responsable à la mobilisation, membre de l'exécutif) qu'au CCM où depuis février 1985, il était responsable du dossier du droit au travail.

Définissant l'appui aux

luttons et le droit au travail comme les grandes priorités des deux prochaines années, le nouveau président du Conseil central de Montréal a d'ailleurs insisté dans son discours précédant l'élection sur le fait que le CCM a les moyens d'avancer sur tous ces fronts de lutte.

André Lauzon, militant de longue date au Conseil central —il fut président en 1979-1980 —s'est vu confier la première vice-présidence au conseil dont la responsabilité, on le sait, est l'application du programme politique défini par le congrès. Claudette Carboneau, du syndicat des

travailleurs de l'hôpital Notre-Dame a succédé à Francine Dubé au secrétariat général.

Ce congrès, qui en fut un de réflexion, a permis la création de quatre nouveaux postes au conseil syndical, qui en compte maintenant quinze. L'immigration, les jeunes, l'organisation et le dossier du désarmement et de l'emploi sont maintenant confiés à autant de responsables. Soulignons que pour la première fois au conseil syndical, un camarade d'origine haïtienne, Guy Etienne, a accédé à un poste électif, celui de l'immigration.

CCM

Un nouveau président

Au terme de son 24 ième congrès, qui se tenait au Palais des congrès du 20 au 24 novembre dernier,

M. Bourassa devra se souvenir!

Au moment où il s'apprête à accéder au pouvoir à la tête d'une majorité dangereusement élevée, le premier ministre Bourassa devra se souvenir de son expérience de 1976, alors que moins de trois ans auparavant, il avait été porté au pouvoir avec 102 députés, estime le président de la CSN Gérald Larose.

«Il lui faudra gouverner en fonction des intérêts de la majorité, les travailleurs, les travailleuses, les jeunes, sans gaspiller nos programmes sociaux. Sinon, l'histoire récente nous enseigne ce qui arrive aux gouvernements qui l'oublent», a-t-il déclaré au lendemain des élections.

À son avis, le peuple québécois a rejeté on ne peut plus facilement un type de gouvernement qui, surtout dans son dernier mandat, a été caractérisé par l'arrogance et marqué par une approche technocratique des problèmes. *«Plusieurs ministres et députés ont recueilli les conséquences du mépris que plusieurs parmi eux ont affiché à l'endroit des travailleurs et des travailleuses»,* a dit M. Larose.

Ce dernier a par ailleurs déploré que dans l'état actuel du système électoral, des balayages de la sorte, qui travestissent le sens démocratique, soient encore possibles. *«Il n'y a aucune place pour l'expression de points de vue alternatifs. Le premier ministre devrait avoir l'ouverture d'esprit de mettre en place des éléments de représentation proportionnelle pour que la démocratie soit véritablement servie»,* a-t-il souligné.

Le président de la CSN a prévenu le nouveau gouvernement. *«De grandes*

négociations s'en viennent, en particulier dans le secteur public et dans la construction. Le mépris technocratique nous a conduit dans un gâchis incroyable ces dernières années. M. Bourassa devra se souvenir que rien ne remplace une véritable négociation menée de bonne foi.»

Non au Canada Bill

La CSN participe à un front commun regroupant des organisations syndicales, politiques et populaires en vue de susciter, par une pétition, une opposition à la signature du Canada Bill par le gouvernement québécois. Le texte de la pétition se lit comme suit:

«Je refuse d'accorder au gouvernement du Québec le mandat de signer le Canada Bill parce qu'une telle entente confirmerait le veto dont dispose le Canada sur l'évolution future de la société québécoise, sous les aspects économique, social, politique, linguistique, culturel, etc., niant ainsi à la nation québécoise son droit fondamental et inaliénable à l'autodétermination.

Par cette entente, le gouvernement du Québec participerait à l'affaiblissement des pouvoirs de l'Assemblée nationale, seule instance politique apte à représenter les aspirations légitimes de l'ensemble des Québécoises et Québécois.

Le peuple du Québec devrait être appelé à débattre de l'ensemble de ces questions et à se prononcer spécifiquement sur son avenir constitutionnel.

Copies de cette pétition sont disponibles dans les Conseils centraux.



Une porte-parole des 400 grévistes de caisses populaires de l'île de Montréal membres du Local-57-FTQ, **Claude Boucher**, entendu au Conseil confédéral de novembre a invité la CSN, la CEQ et la FTQ à s'unir pour dénoncer publiquement la politique anti-syndicale du Mouvement Desjardins. Claude Boucher a rappelé que ces travailleuses de 40 caisses populaires sont en grève depuis 6 mois et ont reçu durant le conflit un document interne du Mouvement Desjardins dans lequel il est stipulé qu'on accorde plus aux employé-e-s non-syndiqué-e-s que syndiqué-e-s. On comprendra qu'il s'agit là d'une politique visant à décourager l'accès à un syndicat.

LIBRAIRIES CLASSIC

Sept ans plus tard

Sept ans après la dernière grève aux librairies Classic, conflit de 7 mois pour la reconnaissance syndicale, les 32 salarié-e-s des 8 magasins de la région de Montréal reprennent le piquet. Les travailleuses sont moins nombreuses que la dernière fois, mais très solidaires; 77% ont voté la grève malgré une lutte qui s'annonce dure contre W-H Smith, la multinationale du livre qui a

acquis la cie Classic. La force du syndicat est au maximum avant les fêtes, «apothéose» de la consommation.

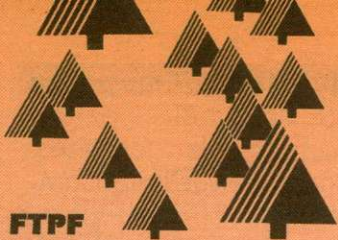
Les travailleuses exigent un meilleur régime d'assurances, le congé de maternité d'un an avec garantie de retour sur son poste et une augmentation salariale de 3-4% par année. La compagnie «offre» le gel des salaires.

Le syndicat a repris le vote de grève à la suite d'une tentative infructueuse de conciliation. Maintenant, la partie patronale prétend ne pas détenir de mandat, en attendant que la vente à W-H Smith soit finalisée.

De toute évidence, il s'agit d'une tentative de bloquer les négociations sinon de menacer l'existence même du syndicat CSN. Rappelons que très peu de librairies sont syndiquées.

Bien sûr, les grévistes font appel à votre soutien matériel pour vaincre: adressez vos dons au Conseil central de Montréal-CSN. Mais elles ont également besoin de votre soutien moral: vous êtes les bienvenus à faire un tour sur les lignes de piquetage, coin Ste-Catherine et Crescent à Montréal. Un peu de solidarité syndicale entre deux commissions de Noël!





FTTF

Un congrès axé sur l'emploi

C'est un congrès résolument tourné vers l'emploi qu'a ouvert le 2 décembre, en présence d'environ 150 délégués, le président de la FTTF, Georges Cantin. Le thème du congrès l'illustre d'ailleurs pleinement: «*Le plein emploi, plus que jamais notre responsabilité collective*».

Parmi les propositions contenues au rapport de l'exécutif, on retrouve celle de convoquer, à une table régionale, les employeurs de l'industrie papetière, pour discuter publiquement de nos solutions à l'emploi. Selon les estimations de la fédération, «l'application de mesures comme la réduction du temps supplémentaire, du temps de travail et de nos autres revendications pourraient facilement créer plus de 6,000 emplois au Saguenay Lac St-Jean».

Présent à l'ouverture du congrès, le président de la CSN Gérald Larose, après avoir rappelé les grandes luttes menées par les travailleurs du secteur du papier et de la forêt, a insisté sur la complémentarité des différents organismes à l'intérieur de la CSN. «*Le sens fédéral se dégage de l'exercice démo-*

cratique constant qui met en présence et sollicite l'implication des délégués de tous les secteurs et de toutes les régions», a-t-il souligné.

«*Nous sommes de la CSN, a de son côté affirmé le président de la FTTF, ajoutant que la fédération allait toujours porter le message CSN dans toutes nos boîtes*».

La présidente du Conseil central de Québec, Nicole Madore, avait ouvert le congrès en soutenant que la ligne syndicale la plus sûre était la ligne CSN.



44% de syndiqué-e-s au Québec

Dans sa livraison de décembre, la revue Le Marché du travail publie une étude de Gilles Fleury démontrant que le taux de syndicalisation au Québec est de l'ordre de 44%! Cette conclusion surprenante s'explique par l'inclusion dans les données officielles de deux groupes importants de salarié-e-s, les travailleurs de l'industrie de la construction et les salarié-e-s visés par une convention collective de compétence fédérale. Jusqu'à ce jour on estimait à quelque 27% le taux de syndicalisation au Québec.



Au dernier Conseil confédéral de la CSN à Québec à la fin du mois de novembre, des représentant-e-s syndicaux des 9 employé-e-s du terminus Ste-Foy ont expliqué que le propriétaire de cette gare, Me. Jean Côté, a décrété un lock-out le 30 octobre pour les obliger à retirer leur demande de parité salariale avec leurs camarades du Terminus de la Basse-Ville à Québec.

Sur notre photographie on reconnaîtra: Jean-Noel Bédard, Johanne Boutin et Rodolphe Courcy qui ont fait un appel à la solidarité des délégué-e-s au Conseil confédéral.

RETAQ

Règlement chez les ambulanciers

Les sept employeurs pour lesquels 750 techniciens-ambulanciers de Montréal et de Laval travaillent dans une vingtaine d'entreprises, ont finalement signé l'entente de principe intervenue au début du mois de novembre, mettant ainsi fin aux moyens de pression prévus par les syndiqués membres du Rassemblement des techniciens-ambulanciers du Québec, affilié à la CSN.

L'essentiel du rapport de la commission Marois, crée par le gouvernement il y a près d'un an pour procéder à des recommandations sur les salaires, la garantie de travail et la formation professionnelle en particulier, s'applique donc.



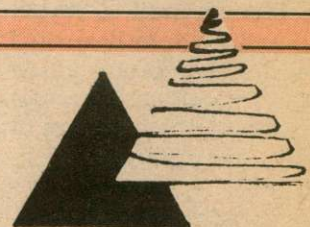
Ajoutez de l'atmosphère à votre party de Noël!

Johanne Doré, humoriste, vous invite à louer pour votre groupe, ou bureau son spectacle ambulanciant:

Cocktail du temps des fêtes

Un joyeux mélange de 3 monologues

- * La rockeuse instrumentale
- * L'obsession de la minceur
- * D'un Noël à l'autre



40 minutes effervescentes à un coût très raisonnable. \$75 à \$150, selon votre budget.

Informations-réservations

259-0423

NOËL EN MUSIQUE

C'est connu de tous, dans le temps des Fêtes ça prend du fric. Ça prend du fric pour faire les courses et les cadeaux. Les artistes, aussi idéalistes et aussi peu matérialistes soient-ils, ont, à cette période, besoin d'argent. Et ainsi, quand la période des Fêtes arrive, les artistes les plus populaires, les plus commerciaux, les plus rentables (toujours les mêmes) inondent les étagères des magasins de «leur» disque de Noël.

Ainsi, tour à tour ces artistes y vont de leurs interprétations de «**Petit papa Noël**», «**White Christmas**», «**Minuit Chrétien**» et quoi encore? Il n'est pas de notre intention de vous recommander l'un ou l'autre de ces nombreux microsillons (ce serait plutôt le contraire). Nous y allons plutôt de recommandations qui n'ont absolument rien de commun avec la période de Noël ou cette chronique.



MARILYN SCOTT

Elle a chanté plusieurs années dans le chœur qui accompagnait **Etta James**. Et en février 1984 elle y est allée d'un premier album solo. Son nom? **Marilyn Scott**. Et elle fait dans le genre **Rythm and Blues**. Et sur son premier vinyl intitulé «**Without warning**» elle est soutenue par le «**Tower of Power**». Une agréable surprise du temps des fêtes pour les amateur-e-s de R. and B. selon nos sources. Sur étiquette Polygramme.

THE POLICE

L'ex-leader du groupe «**The Police**», **Sting**, fait carrière seul dans les univers du

rock et du cinéma. Il a enregistré il y a quelque temps le «long-jeu» «**The dream of the Blue Turtles**». Il y est toujours **génial certes. Mais si vous voulez offrir un superbe microsillon de The Police à quelqu'un, avec «Synchronicity**», le dernier produit de ce groupe, vous ne vous trompez pas!

BIG DADDY

Big Daddy, ça serait pour les amateur-e-s de rock and roll rétro. Ils sont huit. Ils ont le look de l'emploi et font très «les années 50». Il n'y a peut-être rien de neuf dans leur rock and roll, mais ça se danse et c'est bon pour un party semble-t-il. C'est sur étiquette Rhino.



TOUJOURS BOB DYLAN

Bob Dylan est de retour. Et cette fois-ci avec un album-biographie contenant 5 disques et compilant 53 «classiques», dont 18 versions de ses chansons jusque là jamais enregistrées dit-on. Ce coffret comprend également des photographies et une interview avec Dylan lui-même.

Vingt-quatre ans après avoir fait son apparition sur la scène du folk-song de New York, Bob Dylan route toujours sa bosse. Idolâtré, puis conspué, Dylan ne laisse personne indifférent. Et il nous revient certainement avec un album important à offrir à quelqu'un qui vénère Dylan ou ne le connaît aucunement. Sur étiquette Columbia-C5X-38830. Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses Fêtes et si vous êtes pour écouter de la musique de Noël, alors pourquoi pas «**Noël au camp**» de **Tex** **Le** **cor**?

LA PAROLE ÇA SE PREND!

La population de l'agglomération Sorel-Tracy a pris l'habitude l'an dernier d'écouter l'émission «**Sur le grill**» diffusée sur les ondes de la station locale **CJSO-MA** alors que les syndiqué-e-s de **Marine Industrie** et des **Éleveurs à grain** ont été en conflit durant 11 mois. Ainsi, les présidents de ces syndicats CSN, **François Lamoureux** et **François Juneau**, accompagnés de militants et de militantes, participaient régulièrement à «**Sur le grill**» animé par **Pierre Salvail** et **Robert Fournier**, et les deux leaders syndicaux faisaient le compte rendu des négociations... lorsqu'il y avait des rencontres.

ET SIX MOIS PLUS TARD?

Ces deux conflits de travail sont terminés depuis juin dernier et six mois plus tard il nous semble que les citoyens et les citoyennes du comté de Richelieu synthonisent toujours en grand nombre cette émission d'affaires publiques. Il faut dire que les porte-parole syndicaux de cette région, dont le conseil central (CSN) est à quelques

coins de rues du restaurant où est diffusé l'émission, se rendent régulièrement à «**Sur le grill**». Ainsi, à la fin d'octobre un des coordonnateurs de la CSN-Construction dans cette région, **Roussel Gendron**, y a passé près de 20 minutes. Tout récemment, un métallurgiste d'Afrique du Sud, **Willis McHunu**, en tournée au Québec a été entendu à cette émission. Le président du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Sorel-Tracy (CSN), **Georges Bonneville**, est également un habitué et il va régulièrement discuter des campagnes de la CSN avec les deux animateurs Fournier et Salvail.

Un exemple, parmi tant d'autres sûrement, comme quoi la parole ça se prend même lorsqu'il s'agit de média privés. Après tout les média privés ne sont-ils pas un peu redevables lorsqu'on sait qu'une bonne cote d'écoute (ou un grand tirage) amène l'achat de publicité et des profits?

NB: les employé-e-s de la station radiophonique de CJSO-MA sont membres de la FNC-CSN et viennent de signer une convention collective. Nous les saluons!



Dans l'ordre habituel: l'animateur Pierre Salvail, Robert Quévillon, le président du Syndicat des ouvriers du Fer et du Titane (CSN) de Tracy, Gilles Lamoureux, un métallurgiste d'Afrique du Sud, Willis McHunu, et l'animateur Robert Fournier.

En parlant de chiffres qui parlent...

Il y a des chiffres qui parlent. C'est vrai, on passe notre temps à le dire. Mais on dirait qu'ils parlent tellement qu'on finit par ne plus les écouter.

Ainsi, qui ignore que le Québec, en dépit de toutes ses richesses, compte 358 000 chômeurs et chômeuses? Le fédéral les compte chaque mois, à la loupe, pour en effacer le plus grand nombre possible.

Ainsi, 681 200 personnes vivent de prestations d'aide sociale. C'est là-dessus qu'ils doivent compter pour survivre.

De même, 145 000 jeunes de moins de 30 ans reçoivent 156\$ par mois. Il faut qu'ils comptent. Comme les 164 000 du même âge en chômage.

Comme doivent le faire, on s'en doute, les 280 000 femmes chefs de familles monoparentales.

On n'a pas tellement parlé de tous ces chiffres pendant la campagne électorale. Sans doute les politiciens ont-ils estimé que ces chiffres parlaient d'eux-mêmes...

Pendant la campagne, les politiciens se sont plutôt tenus au niveau de ce que les spécialistes appellent la macro-économie: le chiffre total, en millions ou en milliards, des promesses de M. Bourassa; le nombre de kilowatts/heures qu'on pourrait vendre aux Américains; les millions dont le déficit devrait être réduit; les 100 millions\$ donnés en cadeau à Hyundai, qui n'avait rien demandé; le niveau de réduction d'impôt pour les riches sera-t-il de dix ou un pour cent?

On se sent bien quand on brasse des grosses affaires comme ça. Ce sont des chiffres et des sujets propres à semer l'espoir chez les personnes âgées en attente d'un foyer décent, n'est-ce pas?

Mais depuis le 2 décembre, d'autres chiffres font parler le monde. Il a manqué 229 voix à M. Bourassa pour devenir premier ministre élu. Et M. Johnson n'a gagné que par 344 voix, dans son château-fort d'Anjou, et il a été relégué au rôle de chef de l'opposition. Parmi les 23 survivants de l'hécatombe, il sera celui qui aura frôlé le précipice de plus près.

...J'ai perdu!

...Moi aussi!



Des chiffres qui parlent?

3 409 959 Québécoises et Québécois ont voté le 2 décembre. Mais ce sont 573 citoyens et citoyennes anonymes qui, sans le savoir et à l'aveuglette, ont décidé que le premier ministre ne serait pas élu et que le chef de l'opposition ne serait pas battu.

Si ces deux hommes, à partir de ces chiffres, ne constatent pas l'urgence d'une réforme du mode de scrutin pour y introduire des éléments de représentation proportionnelle, qui mettrait un peu plus la démocratie à l'abri du hasard, c'est qu'ils ne savent pas lire.

Ou plutôt, qu'ils ne savent pas compter, ce qui est inquiétant!

Michèle P. Rioux

TÉLÉGRAMME

ON A UN CADEAU POUR VOUS **STOP** LE CALENDRIER SYNDICAL DE L'ANNEE
1986 **STOP** CONCU SPECIALEMENT POUR VOTRE LOCAL SYNDICAL **STOP**
POUR OBTENIR VOTRE CADEAU REMPLIR LE FORMULAIRE ET NOUS LE FAIRE
PARVENIR **STOP** VOUS N'AVEZ JAMAIS VU UN CALENDRIER COMME CA **STOP**
HATEZ-VOUS **STOP** LES QUANTITES SONT LIMITEES **STOP**

Pour obtenir votre cadeau,
vous n'avez qu'à faire parvenir ce coupon de commande à:

CSN
Service de l'expédition
1601 DeLorimier, Montréal
H2K 4M5

NOUS VOULONS NOTRE CADEAU. FAITES-NOUS
PARVENIR NOTRE EXEMPLAIRE DE CE SUPERBE
CALENDRIER SYNDICAL AVEC LE PROCHAIN ENVOI
DE NOUVELLES CSN.

NOM DU SYNDICAT

NUMÉRO DU SYNDICAT

